AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-4-6-70 068059

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
Boîte Postale 1078 - 34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

No II7- Juin I970/20

TEIGNE DE L'OLIVIER (Prays oleae Bern.)

Ce petit papillon partage avec la Mouche de l'olive le triste privilège de compter parmi les insectes les plus nuisibles aux oliviers de nos régions.

Trois générations se succèdent dont les chenilles vont respectivement attaquer des organes végétatifs différents et parfois avec une discrétion telle que le parasite est mal observé par l'oléiculteur qui attribue souvent les dégâts de la Teigne à d'autres causes.

CYCLE EVOLUTIF -

En hiver, durant le repos végétatif, les jeunes chenilles de la génération phyllophage creusent des galeries, ou mines, entre les deux épidermes de la feuille et la chenille n'est visible qu'en regardant la feuille par transparence. Les dégâts occasionnés par cette génération sont généralement peu élevés sauf si l'infestation est importante auquel cas elle peut provoquer des chutes de feuilles. A la fin de l'hiver, Fin Février courant Mars, lorsque les chenilles terminent leur développement hors de la feuille elles vont dévorer les bourgeons terminaux des brindilles et risquent ainsi de nuire à la futre production.

Après nymphose ces chenilles vont donner des papillons qui vont pondre le soir et déposer leurs oeufs sur le calice des boutons floraux juste avant floraison. Les chenilles issues de ces oeufs sont dites anthophages car elles vont s'attaquer aux fleurs en dévorant leurs organes de fécondation. Une seule chenille est capable de dévorer de nombreuses fleurs reliées entre elles par des fils de soie qui empêcheront la chute des pétales. Cette génération est très nuisible. En année de forte pullulation 80 %, et même davantage, de fleurs peuvent être détruites.

A complet développement les chenilles vont se nymphoser et donner naissance à de nouveaux papillons qui vont pondre, toujours le soir, sur le calice des jeunes olives quand ces dernières atteignent la taille d'un gros grain de blé. Les oeufs déposés vont donner naissance à des chenilles qui vont pénétrer très rapidement dans les tissus et gagner le centre du noyau de l'olive en formation en détruisant plus ou moins au passage les vaisseaux qui alimentent le fruit et provoquer une première chute d'olives. Cette génération de la Teigne qui s'alimente aux dépens des fruits est dite carpophage. Après avoir dévoré l'amande du noyau la chenille en ressort par une galerie qui passe à nouveau dans les tissus conducteurs qui sont détruits ce qui entraîne une nouvelle chute de fruits.

Après nymphose les papillons de cette génération vont pondre en fin d'été et en automne des oeufs sur les feuilles et le cycle est bouclé.

LUTTES -

Seules les jeunes chenilles sont aisément vulnérables et toute lutte par emploi d'insecticide devra tenir compte des particularités évolutives de chacune des générations de la Teigne, ainsi que des autres parasites dominant de l'olivette à protéger. Les Stations d'Avertissements Agricoles font des observations sur l'évolution du parasite dans les principales zones de production de manière à mieux préciser le moment où le parasite se trouve dans son maximum de vulnérabilité. L'oléiculteur, en fonction des

P418

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

avis émis, de l'état parasitaire de ses cultures, de ses objectifs de production, décidera de l'opportunité d'intervenir et fixera son choix sur les insecticides à mettre en oeuvre.

Les indications suivantes l'aideront à prendre sa décision.

Lutte contre la génération phyllophage :

Elle doit s'effectuer quand les chenilles, à la sortie de l'hiver, quittent leurs mines foliaires pour dévorer l'extrémité des pousses. Cette lutte ne peut s'envisager que si les attaques sont nombreuses (une mine pour 40 à 50 feuilles). Elle mettra en oeuvre soit un insecticide d'ingestion (Arséniate de plomb) ou d'ingestion et de contact (type D.D.T.). Ce traitement peut trouver sa justification si certains autres parasites, vulnérables à cette époque, doivent être combattus (Otiorrhynques - Neïroun). Une lutte contre la cochenille noire (Saissetia oleae), réalisable avec succès à cette époque avec du Métidathion par exemple, pourra avoir un certain effet contre la Teigne.

Lutte contre la génération anthophage :

C'est la lutte la plus efficace; réalisée avant floraison elle sera préventive et mettra en oeuvre de préférence un Arséniate de plomb. Un ester phosphorique valable contre les hémiptères ne sera utilisé que s'il y a abondance de Psylles (coton) ou Thrips (feuilles déformées). Ce traitement ne sera exceptionnellement renouvelé à la chute des pétales que si l'efficacité de la première application s'est révélée insuffisante.

Lutte contre la génération carpophage :

Si cette génération est très souvent la plus nuisible, c'est également la plus difficile à combattre. Seuls les insecticides systémiques ou doués d'une action en profondeur peuvent détruire les jeunes chenilles cheminant dans les tissus vers l'amande du noyau de l'olive. Parmi ces insecticides citons par exemple le Déméton méthyl ou mieux encore l'un des produits recommandés contre la Mouche de l'olive (Dacus oleae), ce qui assurera dans les parties les plus méridionales et littorales de nos régions une lutte à la fois dachicide qui peut se justifier à cette époque.

Ces indications permettront aux oléiculteurs de bien se défendre contre la Teigne en fonction des autres parasites qui infestent leurs oliveraies et en tenant compte, dans la mesure du possible, des insectes utiles à protéger.

Rappelons toutefois que si l'efficacité d'un traitement dépend de l'époque où il est appliqué, d'où le rôle des Avertissements Agricoles, et du choix judicieux de l'insecticide mis en oeuvre, il dépend pour la plus large part de la façon dont il est appliqué. Les pulvérisations devront être copieuses et recouvrir la totalité des organes à protéger, ce qui ne peut être obtenu qu'en traitant par période calme, avec des appareils dont les performances sont en rapport avec les dimensions des arbres.

L'Ingénieur d'Agronomie,

P. COLBRANT

Station Provence - Côte d'Azur - Corse

-=-

TEIGNE DE L'OLIVIER

Dans les olivettes où la génération phyllophage a miné de nombreuses feuilles (plus de 10%) il est nécessaire d'exécuter un premier traitement pour assurer la protection des inflorescences. Un deuxième traitement est indispensable sur les arbres dont plus de 25 % des feuilles aurait été miné.

L.L.TROUILLON

TORDEUSE ORIENTALE et ANARSIA

Ces deux ravageurs sont présents dans de multiples vergers de pêchers et d'abricotiers. Il convient désormais d'assurer le bon état sanitaire des fruits par des traitements renouvelés et exécutés en fonction de la mâturité (voir bulletin n° II6 mai I970/I4)

Les fruits devant être récoltés avant le I5 juin ne seront traités (une fois) que dans les situations où l'Anarsia a été décelé (chenille brun chocolat mineuse des pousses).

Les fruits (pêches et abricots) arrivant à mâturité avant le 30 juin recevront deux traitements.

Les fruits arrivant à mâturité avant le I0 juillet recevront trois traitements.

Respecter strictement les délais d'emploi des divers insecticides.

OIDIUM

Renouveler la protection des pêchers et abricotiers des variétés sensibles.

ROUILLE et CARPOCAPSE DU PRUNIER

Un traitement sera effectué sur les seuls arbres où la maladie et le ravageur ont été observés.

CAPNODE

Tous les arbres fruitiers à noyau (abricotier, cerisier, pêcher, prunier) sont victimes de cet insecte. Il est possible de prévenir les dégâts par la destruction des jeunes larves grâce à l'application d'un insecticide du sol au cours du mois de juin.

POU de SAN JOSE (régions I et 2 - Pyrénées-Orientales)

La dispersion des larves (essaimage) a commencé; il est conseillé de traiter à partir du 4 juin et de renouveler la lutte entre le 18 et le 24 juin.
Le Pou de San José étant inscrit sur la liste I de l'arrêté du I° juillet I95I, la lutte est obligatoire.

DORYPHORE

Il est rappelé que la lutte contre le Doryphore trouve son maximum d'efficacité lorsque le traitement est appliqué sur des larves ayant la taille d'un grain de blé.

L.L.TROUILLON

POMMIER - CARPOCAPSE - OIDIUM -

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'éclosion des oeufs de Carpocapse. Cette première génération ne cause en général que peu de dégâts. Il convient néanmoins, dans les zones habituellement infestées, d'effectuer un traitement insecticide.
Le choix devrait se porter sur un pesticide n'appartenant pas au groupe des organo-phosphorés sauf dans le cas où l'on constate des foyers de pucerons, ce qui est le cas dans certains vergers.

Dans la lutte contre l'Oïdium , lutte qui ne doit pas être relâchée, il serait dangereux d'utiliser des soufres mouillables. On devrait donc recourir aux poudrages par temps sec ou à un fongicide organique spécifique.

POIRIER - CARPOCAPSE - PSYLLES -

Un traitement insecticide est à effectuer pour les mêmes raisons indiquées précédemment. Mais le choix du produit doit se faire d'une part en fonction de la date de récolte prévue et d'autre part en fonction de la présence d'autres ravageurs tels que les Psylles et les pucerons.

M. BEZUT

P 419

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du 2 juin I970